

Ordre du jour provisoire

- Point 1 de l'OdJ.** Ouverture de la réunion
- Point 2 de l'OdJ.** Élection du Bureau
- Point 3 de l'OdJ.** Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
- Point 4 de l'OdJ.** Objet et portée de la réunion
- Point 5 de l'OdJ.** Examen général et analyse de la mise en œuvre des activités de surveillance continue (Secrétariat)
- Point 6 de l'OdJ.** Collecte et notification des données
- 6.1 Base de données issues de la surveillance continue du milieu marin au titre de MED POL III et IV
 - 6.2 Assurance qualité des données dans la détermination des substances dangereuses
 - 6.3. Assurance qualité des données dans la détermination des éléments nutritifs
 - 6.4. Assurance qualité des données pour la biosurveillance
- Point 7 de l'OdJ.** Évaluation de l'état et des tendances de la pollution
- 7.1. Évaluation de l'eutrophisation
 - 7.2. Évaluation de l'état du milieu marin côtier : les substances dangereuses dans les sédiments et les biotes
 - 7.3. Évaluation des tendances de la pollution dans les biotes marins provenant de "points chauds"
- Point 8 de l'OdJ.** Le système d'information MED POL
- Point 9 de l'OdJ.** Questions spécifiques
- 9.1. Études de base MYTIMED, MYTIAD et MYTIOR
 - 9.2. Indicateurs de pollution marine
 - 9.3. Échange de données avec l'AEE pour les évaluations et rôle de WISE-Marine dans la directive-cadre Stratégie pour le milieu marin
- Point 10 de l'OdJ.** Vers une nouvelle Stratégie MED POL de surveillance continue du milieu marin
- Point 11 de l'OdJ.** Questions diverses
- Point 12 de l'OdJ.** Conclusions et recommandations
- Point 13 de l'OdJ.** Clôture de la réunion